

<b>ABX MINOTROL RETIC</b>	<b>A91A00286DFR</b>	<b>Révision 08/09/2008</b>
---------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>1. Identification du produit et de la société</b>	
<b>1.1. Identification du produit</b>	
Nom du produit :	ABX MINOTROL RETIC
Code produit :	2072201 : Twin-pack 2 (2 x flacon de 3 ml + fiche de valeurs) 2072202 : Twin-pack 1 + Twin-pack 3 (2 x flacon de 3 ml + fiche de valeurs) 2072001 : Niveau 1 (1 x flacon de 3 ml) 2072002 : Niveau 2 (1 x flacon de 3 ml) 2072003 : Niveau 3 (1 x flacon de 3 ml)
<b>1.2. Utilisation du produit</b>	
ABX Minotrol retic est un contrôle de référence à trois niveaux, conçu pour documenter et contrôler les valeurs obtenues avec les méthodes manuelles et automatisées de	
<b>1.3. Identification de la société</b>	
	HORIBA ABX - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél. : +33 (0) 4 67 14 15 16 Fax : +33 (0) 4 67 14 15 17 E-mail : documentation@fr.abx.fr
<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	
	Contactez le service d'urgence le plus proche

<b>2. Identification des dangers</b>	
<b>Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non</b>	
Dangers majeurs :	Non applicable.
Risques spécifiques :	Produit potentiellement nocif pour l'organisme. À traiter comme potentiellement infectieux.

<b>3. Composition / Informations sur les composants</b>					
<b>3.1. Description du kit</b>					
	Contient, dans un liquide similaire au plasma et additionné de conservateurs, des globules rouges humains et des globules rouges de mammifères. «1» : Niveau bas, « 2 » : Niveau moyen, « 3 » : Niveau haut.				
<b>3.2. Composants dangereux (nom, concentration)</b>					
N° CAS	Nom	Concentration	Symbole	Risque	Numéro d'enregistrement
Dans l'état actuel de nos connaissances, ce produit ne contient pas de composants dangereux, tels que définis dans la norme de communication des risques (Hazard Communication Standard) 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA et dans la directive européenne 67/548/CEE.					

<b>ABX MINOTROL RETIC</b>	<b>A91A00286DFR</b>	<b>Révision 08/09/2008</b>
---------------------------	---------------------	--------------------------------

#### 4. Premiers soins

Inhalation :	Non déterminé.
Contact cutané :	Laver immédiatement à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Procéder immédiatement à un lavage oculaire à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Ingestion :	Procéder à un rinçage de la bouche à l'eau claire si la victime est consciente, sinon prendre rapidement contact avec un médecin.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie :

Moyens d'extinction :	Produit non inflammable.
Risques spécifiques :	Non déterminé.
Équipement spécial de protection :	Non déterminé.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

#### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles :	Porter des gants de laboratoire et des lunettes de protection.
Précautions pour l'environnement :	Neutraliser le produit avant de l'éliminer.
Méthodes de nettoyage / d'absorption :	Après neutralisation, couvrir d'un agent absorbant et rincer toute la zone affectée avec de l'eau.

#### 7. Manipulation et stockage

##### 7.1. Manipulation

Mesures techniques :	Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Gants de laboratoire et lunettes de protection.
Précautions :	Ne manipuler le produit que dans une zone bien ventilée.
Recommandations de manipulation :	Non déterminé.

##### 7.2. Stockage

Mesures techniques :	Non déterminé.
Conditions de stockage :	Pour garantir le maintien des qualités du produit lorsqu'il n'est pas utilisé, conserver ABX MINOTROL RETIC en position verticale, à une température comprise entre 2 et 8 °C. Protéger les flacons de toute température excessive, froide ou chaude. Les flacons non ouverts sont stables jusqu'à la date de péremption. Les tubes ouverts sont stables pour 16 échantillonnages et pendant une période maximale de 16 jours <sup>a</sup> .
Matières incompatibles :	Non déterminé.
Emballage :	Non déterminé.

a. Modifications de l'indice C à D : modification de la stabilité.

<b>ABX MINOTROL RETIC</b>	<b>A91A00286DFR</b>	<b>Révision 08/09/2008</b>
---------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle</b>	
<b>8.1. Valeurs limites d'exposition</b>	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminé.
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail</b>	
Mesures techniques :	ABX MINOTROL RETIC doit être traité de la même manière qu'un échantillon de sang humain, à savoir lavage des yeux, douche de sécurité, et port de gants de laboratoire et de lunettes en cas de contact prolongé.
Protection respiratoire :	Non déterminé.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se conformer aux bonnes pratiques de laboratoire.
<b>8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale</b>	
Non déterminé.	

<b>9. Propriétés physicochimiques</b>			
<b>9.1. Informations générales</b>			
État physique :	Liquide.		
Couleur :	Rouge/noir.	Odeur :	Inodore.
<b>9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement</b>			
pH :	Non déterminé.	Densité relative :	Non déterminé.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution miscible avec l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable.	Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	Non déterminé.	Densité de la vapeur :	Non déterminé.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminé.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
<b>9.3. Autres informations</b>			
Non déterminé.			

<b>ABX MINOTROL RETIC</b>	<b>A91A00286DFR</b>	<b>Révision 08/09/2008</b>
---------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>10. Stabilité et réactivité</b>	
Conditions à éviter :	Date de péremption.
Matériaux à éviter :	Non déterminé.
Produits de décomposition dangereux :	Non classé.
Autres informations :	Aucune.

<b>11. Informations toxicologiques</b>	
Toxicité aiguë :	Non classé selon la directive 99/45/CEE.
Toxicité chronique :	Non classé selon la directive 99/45/CEE.
Inhalation :	Non déterminé.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminé.
Autres informations :	Aucune.

<b>12. Informations écologiques</b>	
<b>12.1. Ecotoxicité :</b>	Non déterminé.
<b>12.2. Mobilité :</b>	Non déterminé.
<b>12.3. Dégradabilité :</b>	Biodégradable > à 90 %.
<b>12.4. Potentiel de bioaccumulation :</b>	Non déterminé.
<b>12.5. Résultats de l'évaluation PBT :</b>	Aucune.
<b>12.6. Autres effets dangereux :</b>	Non déterminé.

<b>13. Considérations relatives à l'élimination</b>	
Surplus ou déchets (résidus) :	Ce produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire, conformément à la réglementation locale en vigueur.
Emballage souillé :	Incinération.

<b>ABX MINOTROL RETIC</b>	<b>A91A00286DFR</b>	<b>Révision 08/09/2008</b>
---------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)</b>	
Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

<b>15. Informations réglementaires</b>	
Symboles :	Aucune.
Phrases R :	Aucune.
Phrases S :	Aucune.
Substances :	Aucune.
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucune.
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux et internationaux réglementant son activité.

<b>16. Autres informations</b>	
<b>16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives</b>	
Aucune.	
<b>16.2. Restriction d'utilisation recommandée</b>	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
<b>16.3. Autres informations</b>	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>Nous attirons en outre l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>L'utilisateur est seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.</p>	
<b>16.4. Sources des données clés</b>	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
<b>16.5. Révision</b>	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	